

Patrice LECANNELIE
Gérant AVI'AIR Consulting

COMPLEMENT D'INFORMATIONS GESTION NIDIFICATION GOELANDS LEUCOPHEES VILLE DE PORT-DE-BOUC 2022

Seul le personnel Avi'Air Consulting formé interviendra à la gestion de nidification Goélands Leucophées de la Commune de Port-de-Bouc.

L'équipe comprendra un effectif de 4 personnes formées :

	Effarouchement et suivi aviaire	Destructions ébauches nids	Stérilisation des œufs	Intervention ou déplacement sur sub-adultes en cas de danger
Patrice LECANNELIE	✓	✓	✓	✓
Jean-Marc CIMMELLI	✓	✓	✓	✓
Sakina AYATI	✓	✓	✓	X
SAISONNIER	✓	✓	X	X
SAISONNIER	✓	✓	X	X

Les saisonniers seront embauchés par nos soins courant mars 2022 et formés quotidiennement sur les méthodes d'effarouchement aviaire ainsi que sur la nidification des Goélands Leucophées. Ils accompagneront et seconderont une personne titulaire de la société et ne seront jamais seuls.

Un calendrier d'actions a été établi par AVI'AIR CONSULTING.



Gestion Préventive
 Période de stérilisation et destructions des ébauches de nids
 Surveillance des immatures de l'année

Ce planning se compose de 3 périodes

- La partie du planning en bleu concerne la période de pré-nidification du Goéland pendant laquelle seront mises en place des actions préventives : tirs de fusées aviaires et effarouchements acoustiques afin de créer un état psychologique de crainte constante chez les oiseaux.
- La partie en rose concerne la période de reproduction de l'oiseau. Seront effectués des effarouchements aviaires à l'aide de mégaphones diffusant des cris de détresses accompagnés de petite pyrotechnie (fusées aviaires sifflantes et crépitantes). Il sera procédé ensuite à la destruction des ébauches de nids, à la gestion des dépôts de nidification ainsi qu'à la stérilisation des œufs à l'aide d'un pulvérisateur manuel, EPI et produit stérilisant (produit sans CMR). Ces dates comprennent également la gestion des pontes tardives.

Deux passages par semaine (assurés par une ou deux personnes selon le type d'intervention) seront réalisés sur l'ensemble de la ville et des bâtiments publics. Il est important de souligner qu'il y aura beaucoup moins de nids à stériliser durant cette nouvelle année du fait des passages réguliers qui perturberont la conception des nids ainsi que la ponte des Goélands.

- La partie du planning en vert concerne la gestion des immatures de l'année. Des effarouchements seront pratiqués durant cette période afin d'apprendre aux nouveaux nés à craindre les humains.

Cette année encore, la crise sanitaire complique l'organisation de réunions avec les bailleurs sociaux. Par conséquent, nous ne pourrons pas traiter en préventif les logements des bailleurs sociaux. De plus, aucune convention n'est signée entre la Ville et le domaine privé à ce jour. Nous agissons donc uniquement sur l'intégralité des bâtiments publics de la Ville.

En revanche, comme pour l'année 2021, le site RTE sera sous convention avec la ville de Port-de-Bouc afin de nous permettre d'exercer une perturbation intentionnelle de Goéland Leucopée par effarouchement acoustique et pyrotechnique.

De manière générale, nous privilégions des missions et actions de type préventif (effarouchements acoustiques et pyrotechniques alliés à de la destruction d'ébauches de nids) réalisées durant la période de cantonnement et en début de nidification. Ces actions préventives nous permettent de diminuer très fortement nos actions curatives (stérilisation) par la suite.

Bien entendu, nos actions s'exercent sur le tissu urbain et n'impactent pas le milieu d'habitat naturel de l'oiseau à savoir le littoral.

Les données ci-dessous sont des prévisions calculées selon une moyenne de 2 œufs par nid.

STERILISATION DES NIDS DE GOELANDS SUR L'INTÉGRALITÉ DE LA VILLE DE PORT-DE-BOUC (HORS MILIEU NATUREL)	
ANNEE 2022	120 nids
ANNEE 2023	90 nids
ANNEE 2024	80 nids
TOTAL DE NIDS A STERILISER sur 3 ans	ENVIRON 290
TOTAL D'OEUFs A STERILISER sur 3 ans	580 OEUFs

NB : ces données se rapportent à des actions menées sur l'intégralité de la commune, tant dans les espaces publics que privés.

Lors de l'analyse de 2020, nous avons estimé 180 nids sur l'intégralité des bâtiments publics et privés de la commune de Port-de-Bouc dont 33% d'ébauches de nid détruites, ce qui ramenait le nombre de nids à stériliser sur l'ensemble de la ville à 120 durant cette première année.

Il est important de préciser que les plans d'actions menés sur une année auront des répercussions sur la nidification et la ponte des années suivantes qui seront logiquement en baisse.

STERILISATION DES NIDS DE GOELANDS UNIQUEMENT SUR LES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE DE PORT-DE-BOUC	
ANNEE 2022	20 nids
ANNEE 2023	15 nids
ANNEE 2024	10 nids
TOTAL DE NIDS A STERILISER SUR 3 ANS	45
TOTAL D'OEUFS A STÉRILISER SUR 3 ANS	135

Concernant la nidification au sein des espaces publics de la commune, nous pouvons estimer, de par notre expérience, un total de 20 nids pour l'année 2022. Les actions préventives menées en amont feront que nos interventions porteront principalement sur la destruction des ébauches de nids afin d'éviter tout déport de nidification.

Sur l'ensemble des trois années à venir, nous estimons un total maximal de 45 nids et 135 œufs traités au sein des espaces publics de la commune. Dans ce total, nous incluons également des nids stérilisés abandonnés par des couples de Goélands partis nidifier sur d'autres espaces (déport de nidification).

Il est à noter que toutes les opérations de destruction d'ébauches de nids et de stérilisation des œufs seront menées par l'entreprise AVI'AIR CONSULTING, sous la supervision de Monsieur Patrice LECANNELIE et de Monsieur Jean-Marc CIMPELLI (remplacement en cas d'absence de monsieur LECANNELIE).

Protocole de stérilisation :

1. Recensement des emplacements des différentes toitures colonisées par le Goéland Leucophaea.
2. Estimation de la date de ponte (la régularité de nos passages sur les bâtiments publics permettront un repérage rapide des œufs : 3 à 7 jours maximum après leur ponte).
3. En cas de découverte d'un nid, action de pulvérisation de produit « sterelis » non CMR sur les œufs. Il est important d'éviter tout contact direct avec la main de l'humain afin d'éviter que les parents ne s'aperçoivent qu'une quelconque action sur leur nid.
4. Suivi des œufs stérilisés afin de s'assurer qu'il n'existe pas de déport ou abandon du nid.
5. Bilan final de la campagne de stérilisation.

Concernant le déplacement d'oisillons, il existe différents cas de figure :

Dans un premier temps, en cas de danger signalé par un habitant de la commune, un rendez-vous rapide sera fixé avec l'équipe d'Avi'air consulting afin d'évaluer le degré de risque :

- Présence d'un nid avec oisillons sur une toiture angulaire ou plate de basse hauteur pouvant induire pour les habitants des risques d'attaque directe avec blessure, de chute ou de collision avec les Goélands ;
- Toute situation d'intimidation de Goélands adultes sur des enfants dans des jardins, parcs, etc... induisant des risques d'attaque directe, de collision avec les oiseaux ou de chute des enfants ;

En 2021, un enfant jouant dans son jardin au sein du quartier des Amarantes a été très fortement intimidé par un couple de Goélands nichant sur une toiture voisine. Les parents de cet enfant ont fortement craint pour sa sécurité et ne l'ont plus laissé sortir dans le jardin.

- Présence d'un oisillon sur la voie publique avec risque de blessure ou de mort pour l'animal (collision avec un véhicule...)

Dans les cas ci-dessus, il est possible d'effectuer 2 actions :

- La mise en place d'un périmètre de sécurité qui permet aux Goélands adultes de récupérer l'oisillon.
- Le déplacement des oisillons :

A condition que l'oisillon soit autonome, c'est-à-dire âgé de 5 à 7 semaines minimum, il sera possible de le déplacer dans son milieu d'habitat naturel, à savoir le littoral.

Pour les cas où cette situation se présente, nous avons pu identifier avec la commune un endroit qui correspond au milieu d'habitat naturel du Goéland et qui se trouve éloigné des habitations afin que les oiseaux ne génèrent pas de nuisances. Cet endroit se situe près de la base nautique de Port-de-Bouc.



En revanche, si l'oisillon est trop jeune, il est mis en sécurité. Nous le déplaçons avec son nid sur une toiture ou un espace favorable. Notre expérience et nos connaissances nous permettent de faire en sorte que les parents des oisillons nous suivent sur le lieu où nous les déplaçons.

Les déplacements d'oisillons se font de 2 manières :

- Les déplacements des nouveau-nés (jusqu'à 3 semaines) se font uniquement en cas de forte urgence. Dans ces conditions, la capture se fait à l'aide d'une époussette et nous déposons l'oisillon dans un carton ventilé et aéré, plongé dans l'obscurité afin d'éviter tout stress.
- Pour les jeunes Goélands (quasiment autonomes), la capture se fait à l'aide d'un salabre et le Goéland est déposé dans une caisse de transport pour chien.